

Vendeur / Prestataire

TechSolutions SARL

123 Avenue des Entrepreneurs
75001 Paris
Tél: +33 1 42 86 83 00
Email: a133128860897@163.com
N° TVA: FR12345678901
SIREN: 123456789
SIRET: 12345678901234
Forme juridique: SARL
Capital social: 50 000,00 €
RCS: Paris B 123 456 789

Adresse de facturation

Dupont SARL
A l'attention de: Jean Dupont
123 Rue de la Paix
Paris, 75001
France
Numéro de TVA: FR12345678901

N° de facture:

FR-2025-000005

Date de facture:

4 octobre 2025

Date d'échéance:

4 octobre 2025

Adresse de livraison

Dupont SARL
Jean Dupont
456 Rue de Livraison
75002 Paris
France

Adresse de livraison

Détail des prestations

Description	Qté	Prix unitaire	TVA	Total HT
Maintenance Services	10	120,00 €	20,0 %	1 200,00 €

Sous-total HT : 1 200,00 €

TVA 20,0 % : 240,00 €

Total TTC : 1 440,00 €

Information TVA

Statut TVA: TVA applicable selon l'article 256 du Code général des impôts. Numéro de TVA intracommunautaire: FR12345678901

Conditions légales

Identité du prestataire:

Le prestataire certifie l'exactitude des informations figurant sur cette facture conformément à l'article 289 du Code général des impôts. Toutes les mentions légales obligatoires sont présentes sur cette facture.

Conditions de paiement:

Paiement à 30 jours. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront appliquées de plein droit, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (articles L441-6 et D441-5 du Code de commerce).

Clause de réserve de propriété:

Les marchandises demeurent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix, conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980. Le défaut de paiement à l'échéance rend exigible l'intégralité des sommes dues.

Garantie de conformité:

Les prestations sont réalisées conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur. Le prestataire garantit la conformité de ses prestations aux spécifications convenues. Toute réclamation doit être formulée par écrit dans les 8 jours suivant la livraison.

Vices cachés:

Conformément aux articles 1641 à 1649 du Code civil, le prestataire est tenu de la garantie à raison des défauts cachés qui rendent la chose impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise.

Règlement des litiges:

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social du prestataire. Le droit français est seul applicable.

Protection des données:

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, les données personnelles collectées sont traitées pour les besoins de la relation commerciale. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données.

Délai de prescription:

Conformément à l'article L110-4 du Code de commerce, toute action judiciaire relative aux obligations nées du présent contrat se prescrit par 5 ans à compter de la naissance de l'obligation.